

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE POMEYS

Séance du Jeudi 1^{er} février 2018

Nombre de conseillers : 14

En exercice : 14

Présents : 10

Votants : 11

L'an Deux Mil dix-huit, jeudi 1^{er} février, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc GOUTAGNY, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : lundi 22 janvier 2017

Présents : M Jean-Marc GOUTAGNY, Mme Monique RAGEYS, Mme Sylvie THIVILLIER, M Didier REYMONDON, M Jean-Pierre KHIREDINE, M Noël BROCHIER, Mme Christel CANU, M Serge FORISSIER, Mme Rose-Marie ABBA ; Mme Nicole VIRICEL.

Absents excusés : Mme Aurélie LEVIEUX, pouvoir à M Serge FORISSIER

Mme Michelle GASSILLOUD

M Henri BRUYAS

M Sébastien GUYOT

Secrétaire de séance : M Didier REYMONDON

Début de séance à 20h00

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 21 décembre 2017

Unanimité

• DELIBERATION : MODIFICATION DES COMPETENCES ET DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES MONTS DU LYONNAIS

Monsieur le Maire informe le conseil municipal du projet de modification des compétences et des statuts de la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais (CCMDL). En effet, la nouvelle extension du périmètre de la CCMDL avec l'intégration de 8 nouvelles communes (Châtelus, Chevrières, Grammond, Maringes, Saint Denis /Coise, Viricelles, Virigneux, Ste Catherine) au 1^{er} janvier 2018 nécessite de préciser les compétences exercées.

Délibération adoptée à l'unanimité

• DELIBERATION : AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'AVENANT A LA CONVENTION AVEC LE CENTRE DE GESTION SUR LES DOSSIERS DES AGENTS AFFILIES A LA CNRACL

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que la commune a signé le 31/01/2014 une convention avec le Centre de Gestion pour le contrôle ou la réalisation et le suivi des dossiers des agents affiliés à la Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales (CNRACL) (délibération N°20140130-01 du 30 janvier 2014). Cette convention arrive à son terme le 1^{er} janvier 2018. La convention de partenariat du CDG 69 avec la Caisse des Dépôts, gestionnaire de la CNRACL expire elle-aussi au 1^{er} janvier 2018. Une nouvelle convention avec effet au 1^{er} janvier 2019 sera proposée au cours du second semestre 2018. Dans cette attente et durant la période transitoire allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018, les collectivités doivent pouvoir bénéficier du service rendu actuellement.

Le Centre de Gestion propose la signature d'un avenant à la convention en cours avec reconduction à l'identique des termes de la précédente convention.

Délibération adoptée à l'unanimité.

• DELIBERATION : REALISATION DU DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS ET ELABORATION D'UN PROGRAMME D'ACTIONS – SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LE CENTRE DE GESTION

L'élaboration du document unique d'évaluation des risques professionnels est une obligation de chaque employeur. Outre son aspect réglementaire, ce document est un outil opérationnel qui répertorie les risques auxquels les agents sont exposés, par unité de travail, et permet d'organiser la prévention. C'est un outil de suivi et de programmation de la prévention, visant à améliorer la santé et la sécurité des agents. Le document unique et le programme de prévention des risques qui en découle doivent être tenus à disposition des travailleurs, des membres du Comité d'Hygiène, Sécurité et des Conditions de Travail, du médecin de prévention et de l'Agent en Charge de la Fonction d'Inspection. La commune souhaite être assistée pour la réalisation de ce document par le Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Rhône et de la Métropole de Lyon. La signature d'une convention et d'un avenant spécifique est nécessaire afin que le Centre de gestion puisse intervenir sur cette mission. Monsieur le Maire propose de signer une convention d'assistance à la prévention des risques professionnels avec le cdg69 pour un coût de 2 425 €. La commune pourra solliciter une subvention du Fonds National de Prévention pour l'aider dans cette démarche.

Délibération adoptée à l'unanimité.

COMPTE RENDUS DES COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES :

COMMISSION CULTURE : Rose-Marie ABBA : Dans le cadre du festival « le Printemps des Poètes » qui se déroulera dans les Monts du Lyonnais durant tout le mois de mars, la commune de Pomeys participera à l'évènement « La Grande Lessive ». Les écoles, le club des anciens, l'association Entr'nous ont notamment été sollicités pour participer et chacun est invité à venir accrocher sa création. Des cordes à linge seront installées dans le village pour étendre cette grande lessive.

Festival de cinéma 14/18 dans les cinémas de St Symphorien sur Coise, St Martin en Haut et cinémas itinérants. Un film par mois tout au long de l'année en relation avec la période 14/18.

COMMISSION SOCIALE : Christel CANU : La CCMDL s'est engagée dans une démarche de réflexion autour de son « action sociale d'intérêt communautaire » afin de déterminer si certaines de ces compétences doivent dorénavant être portées par le Centre Intercommunal d'Action Sociale ayant vocation à intervenir sur les 32 communes qui la composent. Il s'agit de recueillir les préconisations faites pour le territoire autour de 4 grandes thématiques : l'isolement géographique et/ou social, l'articulation entre l'évolution récente et en cours du périmètre de la communauté et l'organisation sociale du territoire, la place des initiatives collectives de solidarité et l'accès au droit pour tous. Ces réunions sont animées par « Territoires Conseils ». Les participants ont dressé la liste des problématiques rencontrées sur le territoire pour chacun des sujets.

QUESTIONS DIVERSES :

ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE A L'ECOLE PUBLIQUE RENTREE 2018 : Suite à la distribution de questionnaires aux parents, 78% des questionnaires ont été retournés. 76% des familles sont favorables au retour à la semaine de 4 jours. Le conseil municipal doit rendre un avis au conseil d'école avant fin février. Ayant bien conscience que l'avis des parents n'est pas le seul élément à prendre en compte et que la fin des TAP aura des conséquences lourdes pour les salariés du Centre Socio Culturel, il paraît difficile que la commune de Pomeys reste la seule commune du secteur à organiser l'école sur 4 jours et demi. Les associations sportives et culturelles vont certainement réadapter leurs activités sur les mercredis matins... Pour toutes ces raisons le conseil municipal va proposer au conseil d'école un retour à la semaine de 4 jours pour la rentrée 2018. Il reconnaît que ces TAP ont été une réelle opportunité pour les enfants qui en ont bénéficié.

STATIONNEMENT DEVANT L'EPICERIE : Vanessa BANCEL déplore que les places de stationnement situées devant l'épicerie soient trop souvent utilisées par des personnes qui restent stationnées longtemps. Certains de ses clients ne peuvent pas stationner pour venir se servir à l'épicerie. Monsieur le Maire rappelle que sur cet espace, pour l'instant, le stationnement est limité à 2h00, comme un panneau le stipule. La commission voirie va étudier la possibilité d'un « stationnement minute » en accord avec les commerçants concernés.

ATSEM SUPPLEMENTAIRE : L'OGEC a informé la commune que face à l'augmentation des effectifs pour la rentrée prochaine, il y a lieu de créer un poste d'ATSEM à temps partiel. Ce coût étant compris dans le contrat d'association entre la commune et l'OGEC, le conseil est invité à donner son avis. Unanimité pour accepter cette dépense supplémentaire.

MAISON DES JEUNES : De nouveau, il a été constaté des débordements et la présence d'alcool dans ce local. Pour cette raison, la maison des jeunes est fermée jusqu'à nouvel ordre. Par ailleurs, une partie du bureau démissionne. Le conseil municipal est en attente de la présentation d'un nouveau bureau pour envisager la réouverture.

CONTRAT D'ASSURANCE : Le contrat d'assurance de la commune avec GROUPAMA est arrivé à son terme fin décembre 2017. Un avenant a été reconduit pour une année. Par ailleurs, la Communauté de Communes propose une mutualisation pour un audit permettant de revoir les contrats et de choisir un nouvel assureur. Il s'élève pour Pomeys à 839€.

CHAUFFAGE ECOLE : Suite aux dysfonctionnements récurrents du chauffage de l'école, l'entreprise Benière a été mise en demeure d'intervenir pendant la première semaine des vacances scolaires pour régler le problème définitivement.

PLU : L'enquête publique du PLU aura lieu du 6 mars au 06 avril 2018. L'avis au public sera très prochainement publié dans les journaux, sur le site internet et par voie d'affichage dans la commune.

PROJET EPICERIE : 4 cabinets d'architecte ont été consultés pour le projet épicerie. Seuls 2 ont répondu, les autres ayant des plannings trop chargés. Le conseil, sur proposition de la commission bâtiment a retenu CORNU NEEL, architecte à St Symphorien sur Coise.

ADRESSAGE : La commission ad hoc a terminé de nommer toutes les voies de la commune. Le fichier a été transmis à notre prestataire pour être numérisé. La commission va examiner les propositions des fournisseurs de panneaux et plaques de rue.

La séance est levée à 23:30

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL Jeudi 22 février à 20h00

